

DEPARTEMENT DE L'AIN  
REPUBLIQUE FRANCAISE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VALORISATION  
5, Chemin du Tapey - Z.I d'Arloed  
BELLEGARDE / VALSERINE  
01200 VALSERHONE

ARRONDISSEMENT DE NANTUA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
BUREAU SYNDICAL

N° 25B15

Séance du jeudi 18 septembre 2025

Président :

M. RONZON S.

Membres présents :

MMES DUBARE M., PHILIPPOT D. et REMILLON R.,  
MM. CHANEL M., DUJOURD'HUI G., LAKS N. et SOULAT J.L.

Membres ayant donné procuration :

M. MUNIER D. à M. CHANEL M.

Membres absents excusés :

M. GEORGES E.

Membres absents :

M. BOSSON JF.

Membres en exercice :

11

Quorum :

6

Présents :

8

Votants :

9

Secrétaire de Séance :

MME. DUBARE M.

Date de la convocation :

10 septembre 2025

Objet de la délibération :

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS –  
REORGANISATION DU SERVICE VALORISATION  
MATIERE**

Le Bureau syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 3 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration de l'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu la délibération n° 25B05 du Bureau syndical en date du 20 mars 2025 portant dernière modification du tableau des effectifs, pour la création d'un poste temporaire de juriste territorial ;

Vu les différents départs d'agents (retraite, démission), ainsi que la réorganisation du Centre Technique Valorisation Matière (CTVM) ;

Vu l'avis favorable du Comité social territorial (CST) placé auprès du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de l'Ain ;

Considérant la nécessité pour le service Valorisation Matière de procéder à sa réorganisation;

Considérant les projets de modifications de postes ayant donné lieu aux projets de fiches de poste proposés aux agents à l'occasion de diverses réunions de travail depuis le mois de juin 2025 ;

Considérant l'acceptation des postes modifiés suivant lesdites fiches de poste, par les agents concernés ;

Monsieur le Président demande au Bureau syndical :

- De mettre à jour le tableau des effectifs avec la création du poste d'agent technique dans le service Valorisation matière et l'actualisation des emplois de coordinateurs dans le même service, comme suit ;
- De l'autoriser à signer tous les documents nécessaires à la réalisation du recrutement, et à l'actualisation des emplois.

**TABLEAU DES EFFECTIFS**

Emplois	Nombre	Grade(s) ou cadre d'emplois autorisé(s) par l'organe délibérant	Temps non complet
<b><u>Service Ressources</u></b>			
Juriste territorial	2	Cadre d'emplois : <b>Attachés</b> (dont 1 poste temporaire de 6 mois renouvelables)	
Directeur Ressources	1	Cadre d'emplois : <b>Attachés - Rédacteurs</b>	
Gestionnaire	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoint Administratifs</b>	
Commande publique Agent d'accueil / Assistant de direction	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoint Administratifs</b>	
Agent comptable	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoint Administratifs</b>	
Gestionnaire Ressources humaines	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoint Administratifs</b>	
	1	<u>Non affectés</u> Cadre d'emplois : <b>Attachés</b>	
<b><u>Service Valorisation</u></b>			
<b><u>Energétique /</u></b>			
<b><u>Transfert</u></b>			
<b><u>Service</u></b>			
<b><u>Communication et</u></b>			
<b><u>animation</u></b>			
Directeur général des services	1	Emploi fonctionnel : <b>Directeur général des services</b>	
Directeur général des services adjoint	1	Emploi fonctionnel : <b>Directeur général des services adjoint</b>	
Directeur Valorisation énergétique et Transfert	1	Cadre d'emplois : <b>Ingénieurs</b>	
Directeur de la Communication et de l'animation	1	Cadre d'emplois : <b>Attachés</b>	
Responsable Transfert	1	Cadre d'emplois : <b>Techniciens Territoriaux</b>	
Technicien informatique	1	Cadre d'emplois : <b>Rédacteurs - Techniciens</b>	X

Conseiller en prévention des risques	1	Cadre d'emplois : <b>Techniciens Territoriaux - Ingénieurs – Rédacteurs - Attachés</b>	X
Assistante Administrative	2	Cadre d'emplois : <b>Adjoint Administratif</b>	
Chargé de prévention et de réduction des déchets	1	Cadre d'emplois : <b>Animateurs</b>	
Animateurs du Tri	5	Cadre d'emplois : <b>Adjoints d'animation</b>	
Guide de visite et gestionnaire du CIEL	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoints techniques</b>	
Animateur du Compostage	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoints d'animation</b>	
Animateur du Compostage	1	Cadre d'emplois : <b>Animateurs</b>	
Chef des Quais de transfert et de déchargement	2	Cadre d'emplois : <b>Adjoints Techniques et/ou Agents de maîtrise</b>	
Chauffeurs polyvalents	1 15	Cadre d'emplois : <b>Agents de Maîtrise</b> Cadre d'emplois : <b>Adjoints Techniques</b>	
Responsable maintenance atelier	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoints Techniques</b>	
Soudeur polyvalent	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoints Techniques</b>	
Chargé de communication	1	Cadre d'emplois : <b>Rédacteurs</b>	
	1	<u>Non affectés</u>	
	1	Cadre d'emplois : Adjoint administratif	
	1	Cadre d'emplois : Adjoint technique	
	1	Cadre d'emplois : Administrateurs et/ou Attachés	
	2	Cadre d'emplois : <b>Agents de maitrise</b>	
<b><u>Service Valorisation matière</u></b>			
Directeur Valorisation matière	1	Cadre d'emplois : <b>Ingénieurs</b>	
Chauffeur polyvalent	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoints Techniques</b>	

Coordinateur Pré collecte	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoints Techniques et Agents de maitrise</b>
Coordinateur Qualité des collectes sélectives	1	Cadre d'emplois : <b>Adjoints Techniques et Agents de maitrise</b>
Agent technique polyvalent	3	Cadre d'emplois : <b>Adjoints techniques</b>
		<u>Non affectés</u>
	<b>3</b>	Cadre d'emplois : Techniciens
	4	Cadre d'emplois : Adjoints administratifs Cadre d'emplois : Agents de Maitrise/Adjoints Techniques

Evolutions du tableau depuis sa dernière mise à jour : délibération n° 25B05 du Bureau syndical en date du 20 mars 2025.

LE BUREAU SYNDICAL,  
ENTENDU LE PRESENT EXPOSE,  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
A L'UNANIMITE,

**AUTORISE la création d'un poste d'agent technique polyvalent dans le service Valorisation matière et l'actualisation des emplois de coordinateurs dans le même service en modifiant le tableau des emplois, comme exposé ci-dessus ;**

**DECIDE que la rémunération du poste créé est rattachée à l'échelle indiciaire des adjoints techniques, calculée sur la base du régime en vigueur au SIVALOR pour les agents exerçant ces fonctions ;**

**DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget ;**

**AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce recrutement et à l'actualisation du tableau des emplois.**

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS, MOIS et AN QUE DESSUS.

Le Président du SIVALOR  
Serge RONZON



La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SIVALOR dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Lyon dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse du Président du SIVALOR, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Accusé de réception en préfecture  
001-257401620-20250918-25B15-DE  
Date de réception préfecture : 23/09/2025